

**Annulation de l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 04.5
« Opération aménagement d'espaces naturels : infrastructure verte »**

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n° I		Bureau	
séance du 11/10/04	favorable	séance du 22/10/04	favorable

Dans le cadre de l'ajustement du Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement, il est proposé de réviser l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 04.5 intitulée « opération aménagements d'espaces naturels : infrastructure verte » validée par le Conseil de Communauté du 12 mars 2004.

Intitulé : Aménagement d'espaces naturels sur l'agglomération bisontine – infrastructure verte.

Commission concernée : Environnement – commission n° 10

Service pilote : Direction du Cadre de Vie
Service Environnement

Rappel du programme initial :

Chapitre	Objet	Montant de l'AP à compter de 2004	2004	2005	2006	2007
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS EN €						
20	Études					
21	Acquisitions foncières					
21	VRD					
23	Maîtrise d'œuvre					
23	Travaux					
21	Aménagements Équipements					
20	Annonces légales, reprographie, communication, frais divers					
	TOTAL	630 000	90 000	160 000	230 000	150 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT EN €						
13	Subventions : DIREN – CG25	447 000	122 000	212 000	113 000	0
16 ou 023	Emprunt ou autofinancement	183 000	- 32 000	- 52 000	117 000	150 000
Taux de couverture par financement CAGB		29%	Avance de trésorerie	Avance de trésorerie	50,9%	100 %

Etat d'avancement de la réalisation des Crédits de paiements 2004 :

Taux de réalisation en dépenses : 0 %

Taux de réalisation des subventions : 0%

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'annulation d'autorisation de programme de l'opération aménagement d'espaces naturels : infrastructure verte et des crédits de paiement.

Pour extrait conforme,

Le Président